

Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **123 (1997)**

Heft 20

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

n'ont à aucun moment dramatisé leur intervention et encore moins mis en cause des personnes. Si le fait de vouloir éclairer un point, rétablir une règle, contester un choix, proposer une autre approche, etc., est perçu comme une perturbation voire comme une agression, on ne voit pas le sens ni l'intérêt d'une telle assemblée, censée pourtant apporter le *feedback* de la base avec son lot de préoccupations, d'interrogations et éventuellement aussi de contestations...

Par ailleurs, le terme de « minorité » ne nous paraît pas le plus approprié pour qualifier les intervenants qui s'expriment en français, et notamment les Vaudois, tant il est vrai que nous n'avons jamais conçu notre action isolément, en tant que minorité à faible capacité de persuasion, mais avons toujours associé à nos prises de position et à notre volonté de débat démocratique d'autres sections (dont des suisses alémaniques) et des groupes (COGAR, Coordination régionale, Groupe spécialisé d'architecture, etc.).

Le « déroulement plus strict » et plus accéléré que vous appelez de vos vœux pourra l'être le jour où les objets présentés ne prêteront

pas le flanc au doute ou à l'objection, comme ce fut le cas, par exemple, au chapitre des comptes de la SIA. La transparence et la clarté en ce domaine n'étant pas acquises, des questions et des propositions ont été avancées sur un ton parfaitement mesuré par le délégué romand, aussitôt relayé par les délégués de la Suisse centrale.

S'agissant de la question de la langue, si nous concédons volontiers que certains échanges et communications s'accommodent du bilinguisme, il n'en va pas de même pour les documents et propositions soumis au vote: pour en relever les nuances et pouvoir se prononcer en toute objectivité, il est indispensable d'en prendre connaissance dans une langue que l'on maîtrise. Et puisqu'il est antidémocratique et discourtois d'exiger des autres un effort que l'on n'est pas prêt de consentir, nous avons, quant à nous, systématiquement traduit la matière de nos interventions (ce qui n'est pas toujours une sinécure) ou désigné des orateurs bilingues comme porte-parole des « minorités ».

En ce qui nous concerne, nous n'avons jamais considéré la SIA comme responsable des « rieurs

du climat économique », mais comme une société académique apte à défendre l'indépendance de ses membres, ainsi qu'une éthique et une déontologie indispensables à l'exercice des professions qu'elle représente dans les turbulences néo-libérales. C'est là où le débat démocratique entre tous les membres est indispensable.

Pour conclure, la propension à la discussion et à la remise en question, telle que l'ont manifestée à Berne les « minorités », n'est ni une manifestation pathologique, ni une pulsion égocentrique, comme vous le laissez croire. C'est au contraire un signe de vitalité, de participation, d'intérêt positif pour le sort de notre Société et, à travers elle, de nos professions. Toute dynamique, on le sait, est source de conflits et de résistances: vouloir les évacuer c'est s'exposer à l'entropie, à la parfaite inutilité d'une institution telle que l'assemblée des délégués.

Vous remerciant de l'attention portée à ces lignes, nous vous présentons, Monsieur le rédacteur, l'expression de nos sentiments distingués.

*Dimitri Papadaniél,
président SIA vaudoise*

Jardins de papier aux Archives de la construction moderne

En Suisse romande, au début du XX^e siècle, l'art des jardins connaît un essor important. La demande est soutenue le plus souvent par les collectivités publiques qui se trouvent dans l'obligation d'aménager des espaces publics d'agrément ou d'utilité. Le tourisme, la vogue des expositions et l'attrait nouveau pour les rives des lacs contribuent aussi à la multiplication des projets. Les protagonistes romands de ce mouvement ont pour noms Henry Correvon, Alphonse Laverrière et Edmond Fatio. A noter que les concours publics ont également stimulé l'activité de projet pour des équipements paysagers: ce sont les concours pour un jardin anglais à Genève ou pour l'aménagement des rives du lac à Neuchâtel en 1908, le concours pour le cimetière du Bois-de-Vaux à Lausanne en 1919 et celui pour le jardin botanique de la Ville de Lausanne et de l'Université en 1937.

L'exposition des Archives de la construction moderne présente des documents originaux qui se rapportent à des projets réalisés, dont la plupart peuvent être visités. Une section de l'exposition est réservée à des projets de jardins contemporains, conçus dans le cadre de la manifestation « Lausanne Jardins 97 » et une publication de soixante pages, abondamment illustrée est éditée pour l'occasion.

A noter enfin que le site Internet des ACM a été inauguré pour l'exposition (adresse: <http://dawwww.epfl.ch/info/recherche/acm/index.html>).

« Jardins de papier – De la botanique à l'architecture: systématique, acclimatation, scénographies paysagères et projets de jardins », exposition du 29 août au 12 octobre 1997, du mardi au dimanche de 11 h à 19 h, Av. des Bains 21, Lausanne (entrée libre).